



Juillet 2020

Seconde enquête sur la mesure de soutien à l'édition 2016-2020

La mesure de soutien fédéral à l'édition est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016 pour la période de financement 2016-2020¹. Au terme de cette première expérience et avant d'aborder une nouvelle période de financement, une seconde enquête a été réalisée auprès des bénéficiaires du soutien, après celle publiée en 2017².

¹ Cf. ordonnance du DFI du 25 novembre 2015 instituant un régime d'encouragement des maisons d'édition pour les années 2016 à 2020 (RS 442.129).

² *Première enquête sur la nouvelle mesure de soutien à l'édition 2016-2020*, OFC, 2017 (consultable sous : https://www.bak.admin.ch/dam/bak/fr/dokumente/kulturschaffende-literatur/publikationen/Prima_inchiesta_editoria_12.2017_DE.PDF.download.PDF/Prima_inchiesta_editoria_12.2017_FR.PDF).

Table des matières

01.	Introduction.....	3
02.	Statistiques	4
02.1	Données relatives aux trois principales régions culturelles (2019-2020).....	4
02.2	Tableau synoptique des soutiens	5
03.	Enquête	6
03.1	Reconnaissance publique des maisons d'édition	6
03.2	Montant du soutien	7
03.3	Rapport entre le budget global et les maisons d'édition soutenues.....	8
03.4	Importance des primes d'encouragement.....	9
03.5	Soutiens structurels et soutiens ponctuels	10
03.6	Utilisation du soutien (1)	11
03.7	Utilisation du soutien (2)	12
04.	Remarque finale.....	13

01. Introduction

La présente enquête reprend la structure et le questionnaire de la *Première enquête sur la nouvelle mesure de soutien à l'édition 2016-2020* publiée en 2017, à l'exception de trois points considérés désormais comme moins indicatifs. En ce qui concerne les statistiques sur les régions linguistiques et le montant des soutiens (cf. § 2), les nouvelles données présentées concernent les années 2019-2020, et présentent ainsi la totalité des soutiens structurels attribués en 2016 pour l'ensemble de la période de financement 2016-2020³ et les nouvelles primes d'encouragement attribuées en 2018 pour la période de deux ans 2019-2020. Actuellement, 83 maisons d'édition sont soutenues (48 au titre du soutien structurel et 35 par des primes d'encouragement).

La participation des éditeurs à l'enquête peut être considérée comme bonne puisque 88% d'entre eux y ont répondu : 5 italophones sur 5, 20 francophones sur 24, 48 germanophones sur 54. Il convient de noter que les questionnaires ont été collectés de manière anonyme entre février et mars 2020, c'est-à-dire avant que ne se fasse plus vive l'urgence liée à la crise du COVID-19.

L'objectif de cette *Seconde enquête sur la mesure de soutien à l'édition 2016-2020* est non seulement de procéder à l'actualisation, importante au demeurant, du document publié en 2017, mais aussi de rendre compte de la première période de financement du soutien fédéral à l'édition par un retour d'information concret et significatif⁴.

³ Au cours de la période de financement, il y a également eu quelques fluctuations au niveau du nombre de maisons d'édition bénéficiant d'un soutien structurel.

⁴ Pour la contextualisation historique du soutien, nous vous renvoyons au chapitre 01.1 de la *Première enquête sur la nouvelle mesure de soutien à l'édition 2016-2020*, p. 3-4, mentionnée plus haut.

02. Statistiques

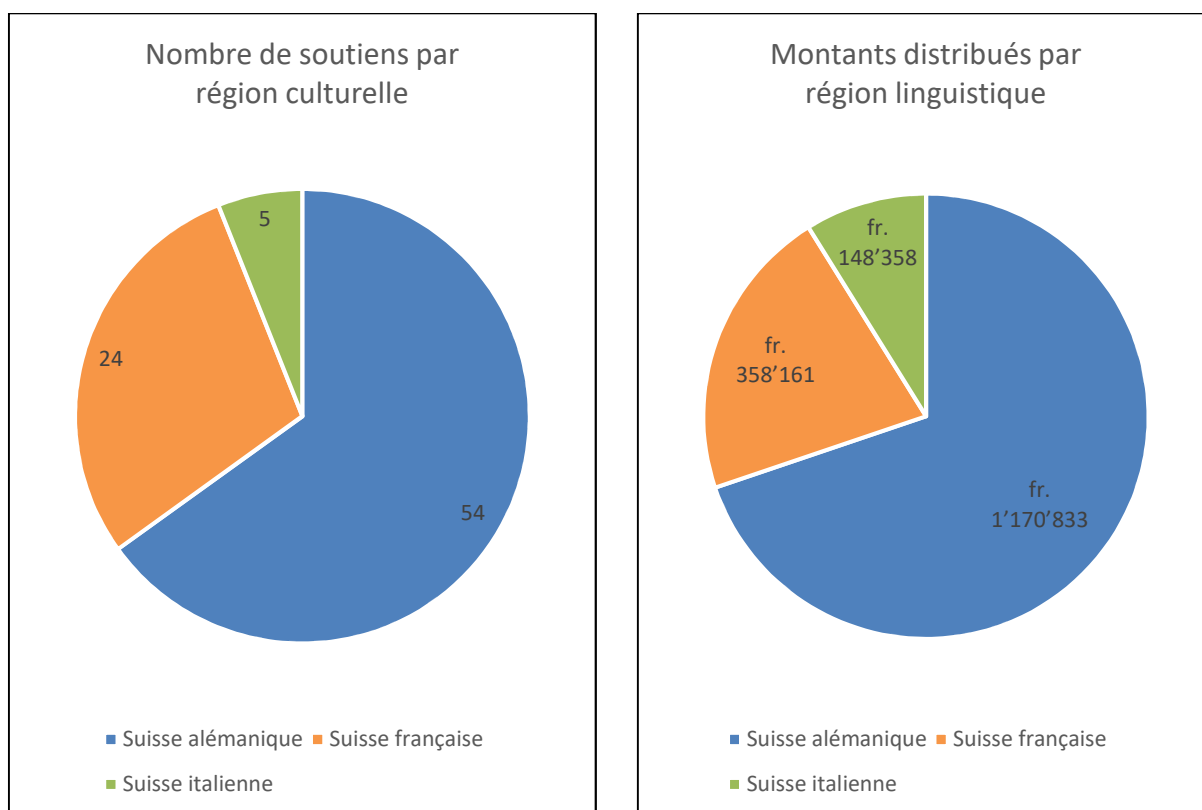
02.1 Données relatives aux trois principales régions culturelles (2019-2020)

Pour la période de financement de deux ans 2019-2020, le nombre de soutiens par région culturelle est proche des valeurs quantitatives enregistrées en 2017 :

- Suisse alémanique : 54 soutiens (+11), soit 65% du total (+1%)
- Suisse romande : 24 soutiens (+5), soit 29% du total (+1%)
- Suisse italienne : 5 soutiens (=), soit 6% du total (-1%).

Même constat en ce qui concerne le montant des soutiens alloués dans les différentes régions. Les ratios quantitatifs sont pratiquement inchangés par rapport à 2017 :

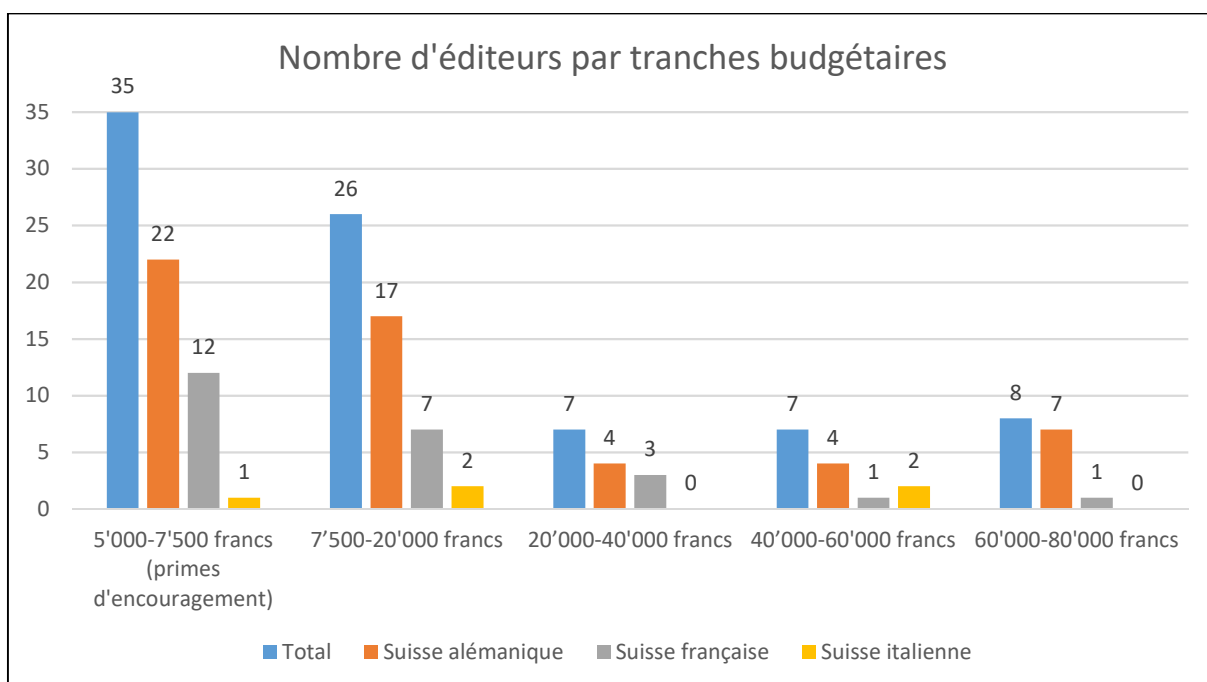
- Suisse alémanique : 1 170 833 francs, soit 70% du total (-1%)
- Suisse romande : 358 161 francs, soit 21% du total (+1%)
- Suisse italienne : 148 358 francs, soit 9% du total (=)



Il peut être intéressant de rappeler ici – même si la comparaison doit être faite avec une certaine prudence – les statistiques linguistiques les plus récentes (qui remontent à 2018) concernant la répartition des langues à l'échelle suisse. Selon l'Office fédéral de la statistique, en Suisse le 62% a indiqué l'allemand comme langue principale, le 23% le français et le 8% l'italien.

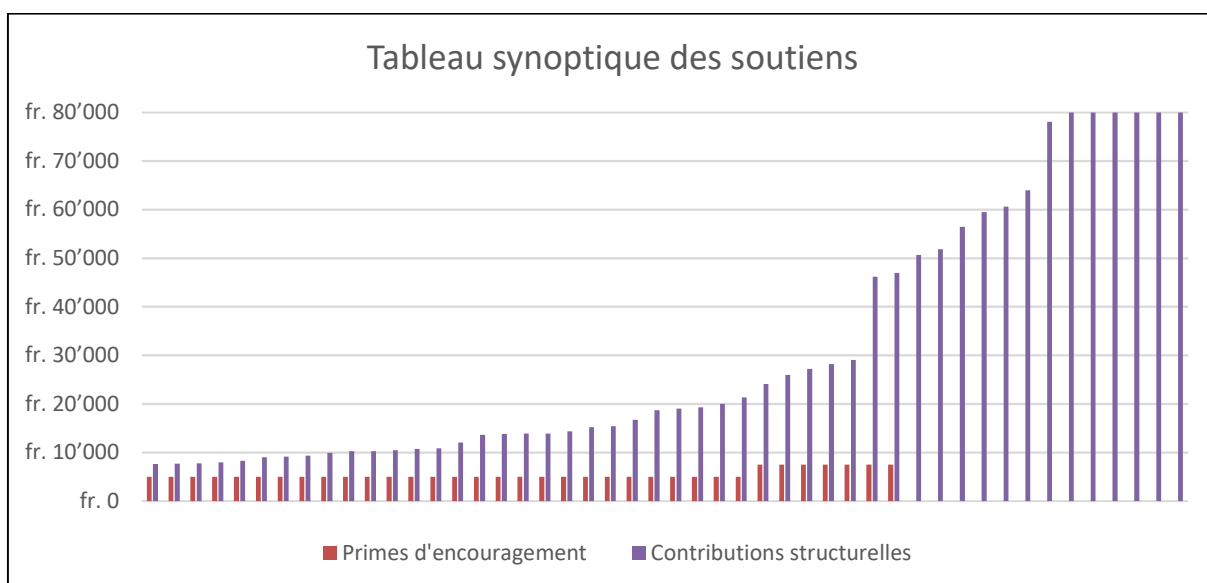
Si l'on considère les choses sous un autre angle, le nombre d'éditeurs par tranche de budget semble confirmer que la Suisse alémanique dispose de structures de plus grande taille

(parmi les 15 bénéficiaires recevant une aide comprise entre 40 000 et 80 000 francs, on compte 11 structures germanophones, soit 73%). Il est également significatif de noter que les maisons d'édition romandes se retrouvent principalement dans les petites structures (79% des bénéficiaires romands reçoivent moins de 20 000 francs de soutien).



02.2 Tableau synoptique des soutiens

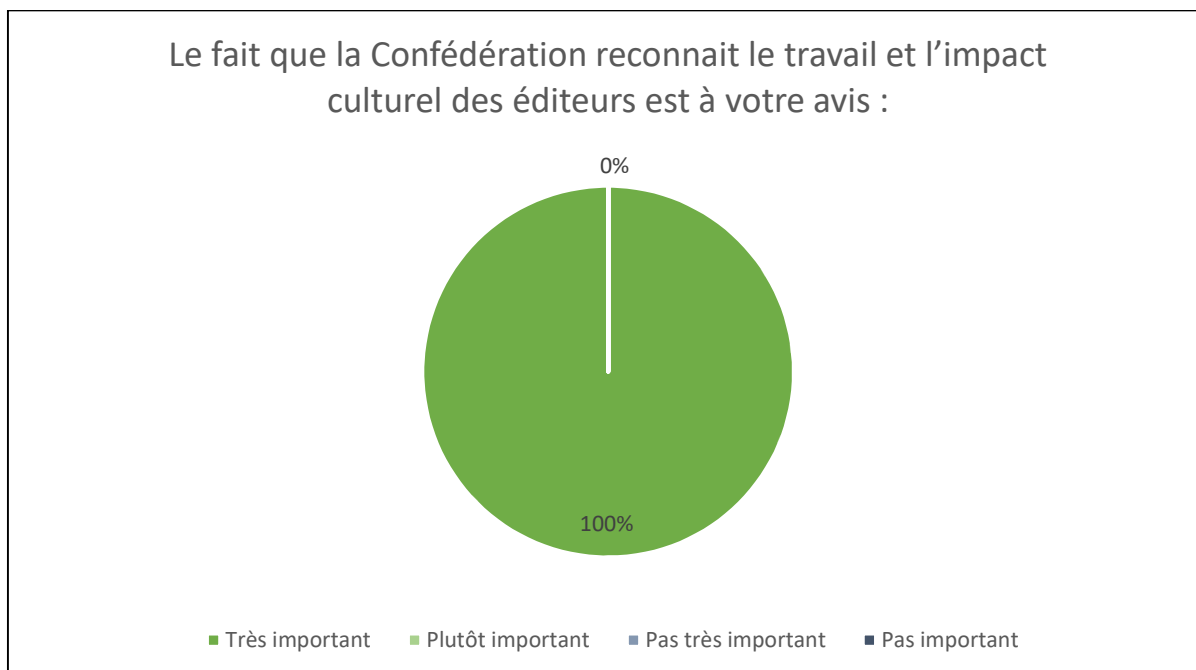
Si l'on met à part les 35 primes d'encouragement comprises entre 5000 et 7500 francs, le tableau faisant part de la gradation des contributions présente deux paliers intéressants au niveau des soutiens structurels : le premier entre 30 000 et 45 000 francs suisses, le second entre 65 000 et 80 000 francs suisses. Comme si trois groupes se formaient naturellement : le premier jusqu'à 30 000 francs (petites structures), le deuxième entre 45 000 et 65 000 francs (structures moyennes) et enfin le troisième autour de 80 000 francs (grandes structures).



03. Enquête

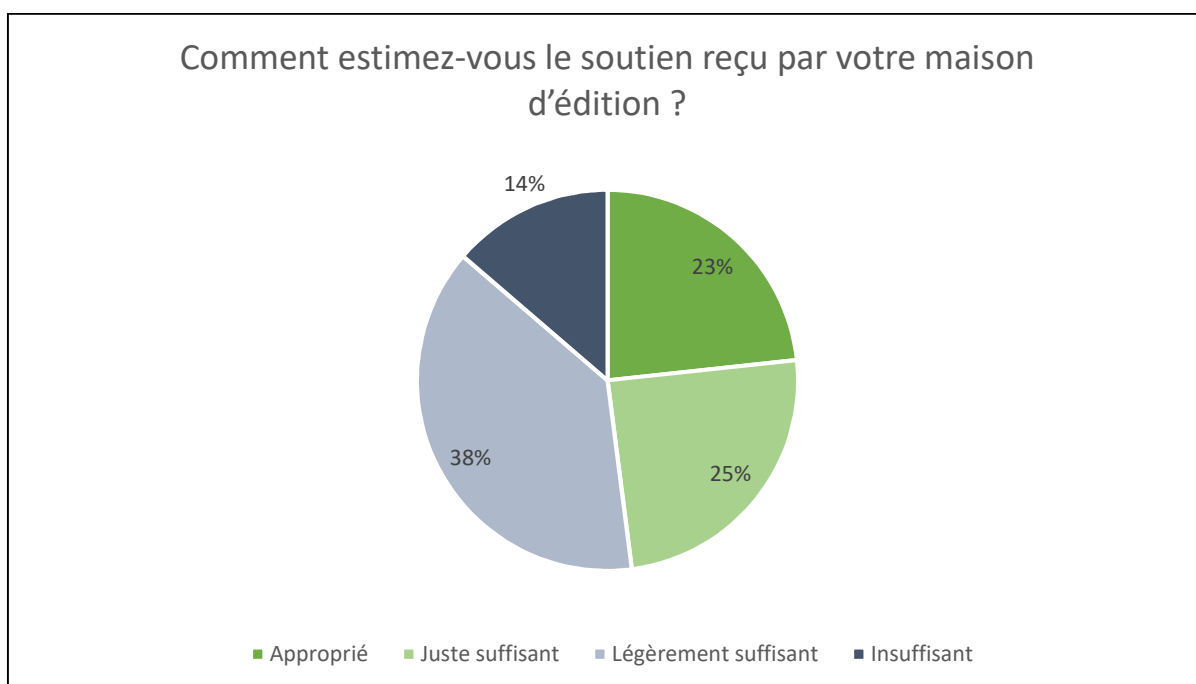
Les résultats de la nouvelle enquête auprès des éditeurs soutenus sont présentés ci-dessous. Dans le bref commentaire qui suit les graphiques, une comparaison avec les résultats obtenus en 2017 est également proposée.

03.1 Reconnaissance publique des maisons d'édition



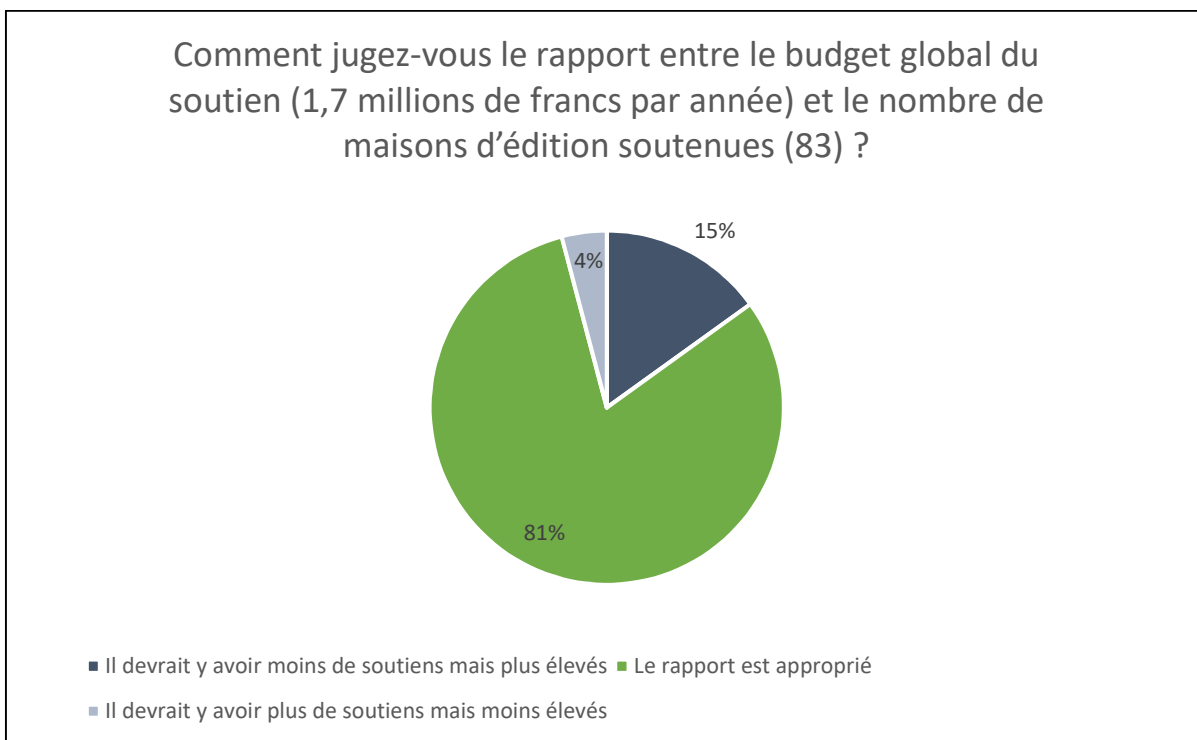
Par rapport à 2017 où elles étaient à 96%, toutes les maisons d'édition sont aujourd'hui unanimes à dire que la reconnaissance par la Confédération du travail et de l'impact culturel des éditeurs est « très importante ».

03.2 Montant du soutien



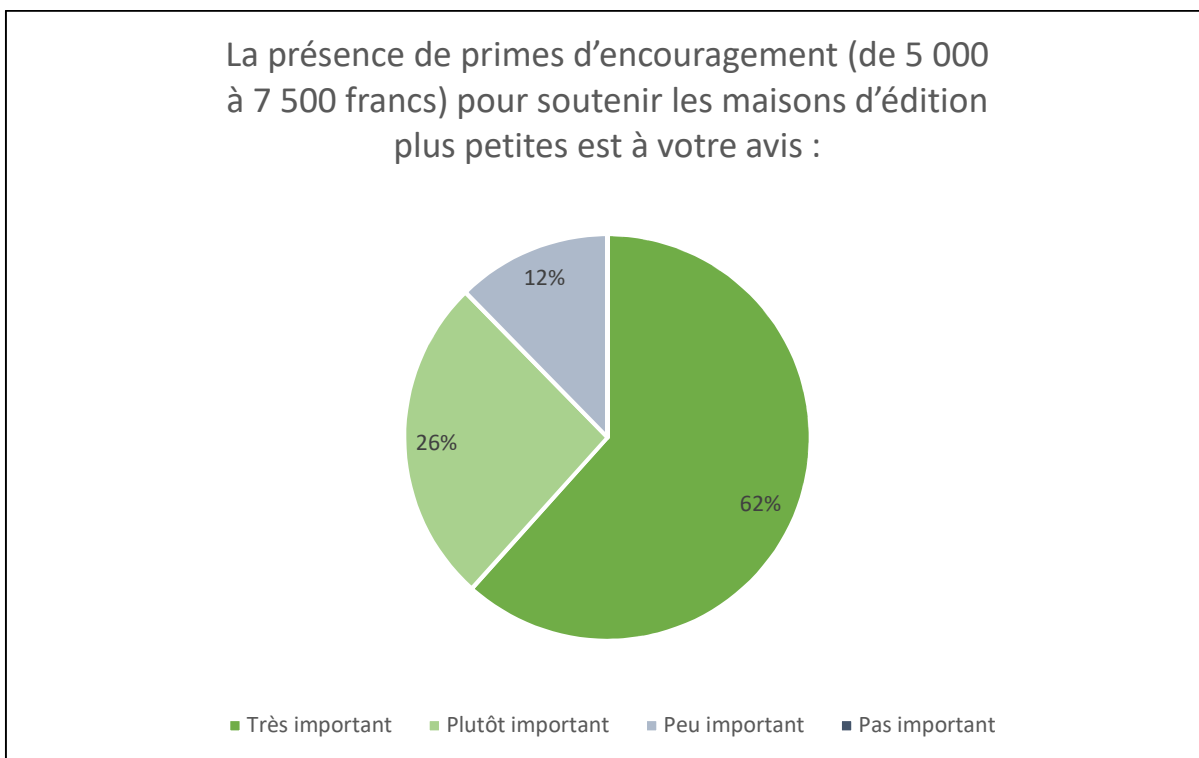
En 2017, seulement 40% des éditeurs jugeaient le soutien suffisant (« approprié » ou « juste suffisant »). Trois ans plus tard, cette proportion est passée à 48%. Le pourcentage de ceux qui considèrent le montant comme n'étant pas suffisant diminue (« insuffisant » de 19% à 14%, « légèrement insuffisant » de 41% à 38%), tout comme le pourcentage de ceux qui le considèrent « approprié », de 26% à 23%. Seul le groupe de ceux qui considèrent que le soutien est « juste suffisant » est en hausse et passe de 14% à 25%.

03.3 Rapport entre le budget global et les maisons d'édition soutenues



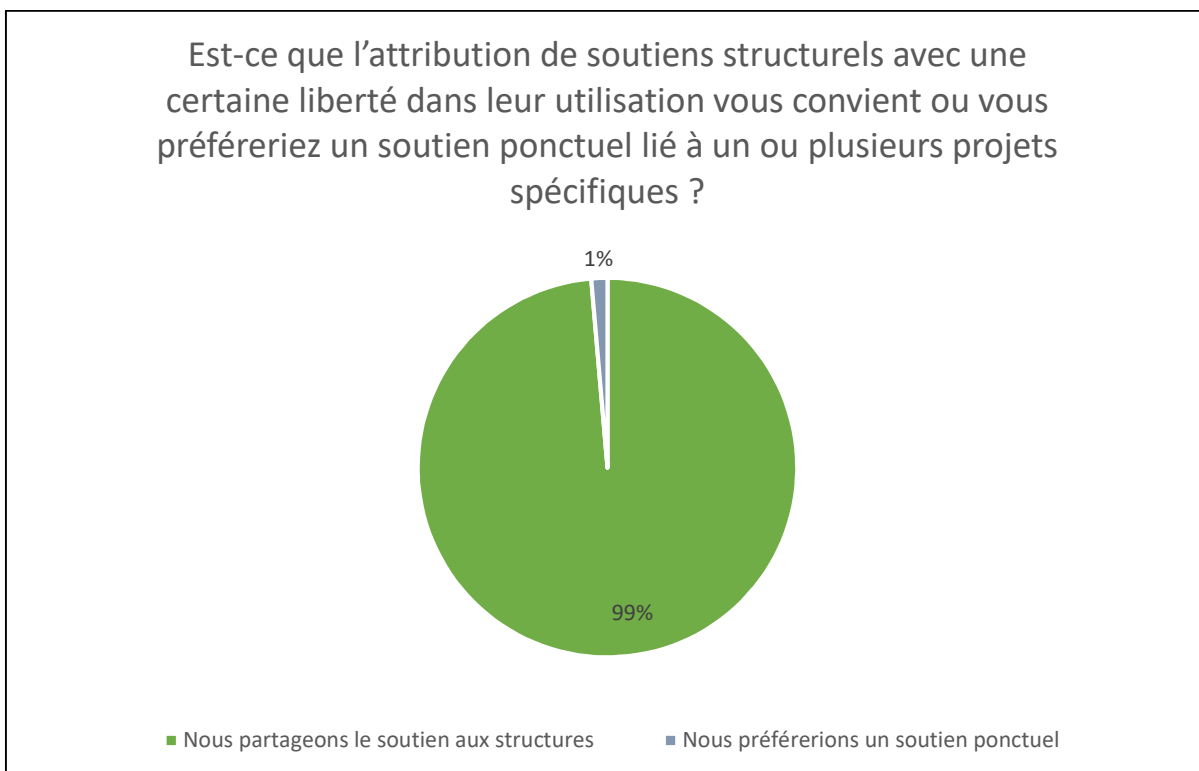
Avec 81% des répondants, une forte majorité d'éditeurs continue de considérer que le rapport entre le budget global de soutien et le nombre d'éditeurs soutenus est « approprié » (en 2017, le taux était de 86%). Le nombre d'éditeurs qui souhaiteraient qu'il y ait « plus de soutiens mais moins élevés » est passé de 9% à 4%, tandis que la part de ceux qui souhaiteraient « moins de soutiens mais plus élevés » a augmenté de 5% à 15%.

03.4 Importance des primes d'encouragement



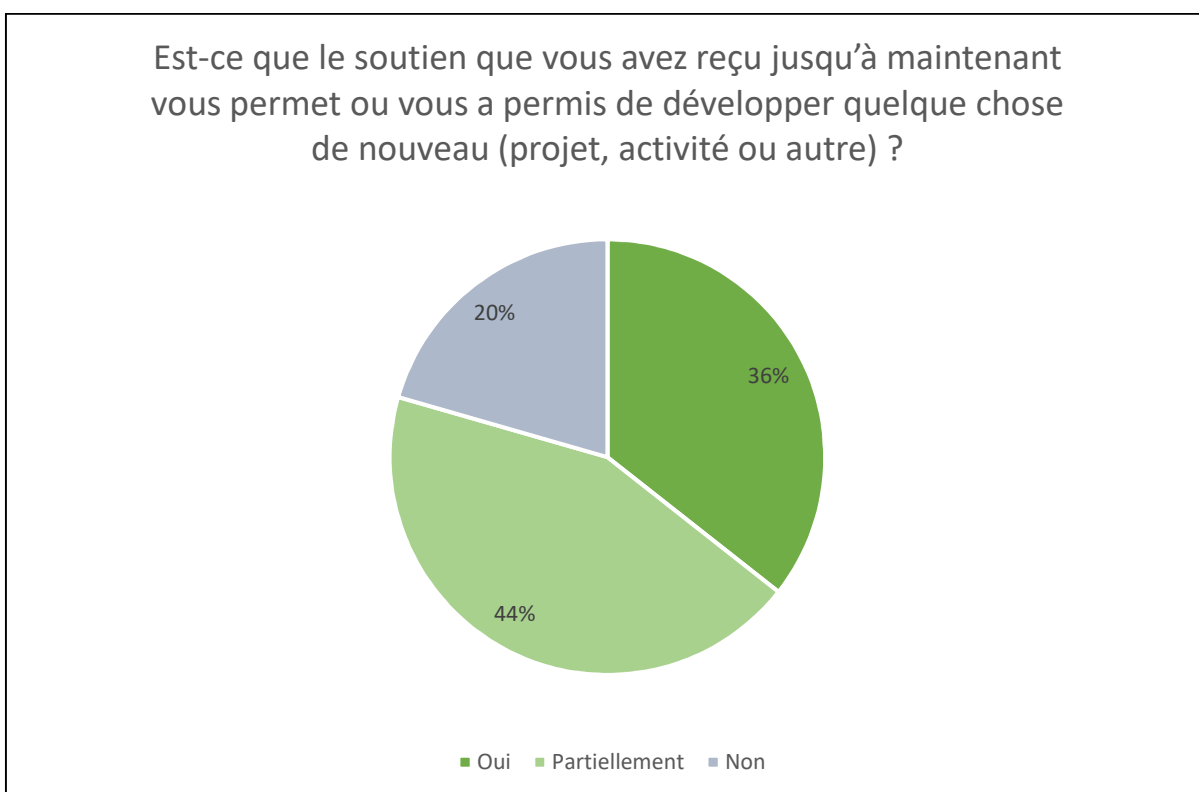
Si une majorité continue à considérer comme importante l'existence des primes d'encouragement pour soutenir les maisons d'édition plus petites (« très importante » de 65% en 2017 à 62% aujourd'hui, « plutôt importante » de 30% à 26%), on signalera aussi cependant une augmentation de ceux qui jugent cet instrument « peu important » : de 5% il y a trois ans à 12% aujourd'hui.

03.5 Soutiens structurels et soutiens ponctuels



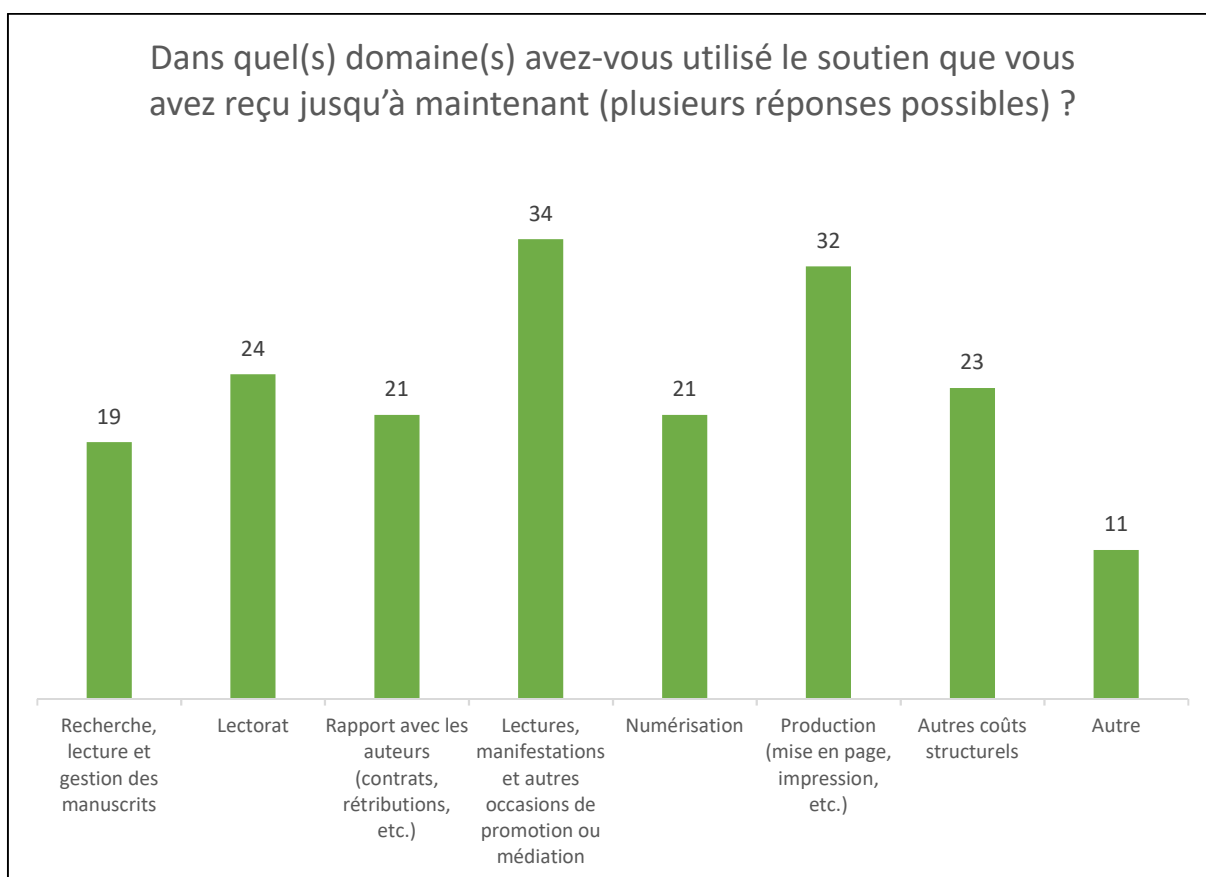
Déjà forte (96%) en 2017, la majorité de ceux qui saluaient la liberté que donnent les soutiens structurels s'est encore affirmée et fait la quasi-unanimité (99%).

03.6 Utilisation du soutien (1)



Par rapport à 2017, à trois ans de distance, le nombre d'éditeurs affirmant avoir pu développer quelque chose de nouveau grâce au soutien reçu a augmenté de 10% : les « oui » sont passés de 26% à 36%. Si l'on peut partir du principe qu'une partie de ceux qui déclarent avoir pu le faire « partiellement » (qui sont passés de 51% à 44%) se sont reportés sur le « oui », on n'en constate pas moins un recul de ceux qui disent n'avoir rien développé de nouveau (de 23% à 20%).

03.7 Utilisation du soutien (2)



Par rapport à 2017, les résultats ont évolué de la manière suivante (pour rappel, 73 maisons d'édition ont participé à cette nouvelle enquête, contre 57 il y a trois ans) :

- Recherche, lecture et gestion des manuscrits de 25 à 19 (-6 maisons d'édition)
- Lectorat de 23 à 24 (+1)
- Rapport avec les autrices et les auteurs de 17 à 21 (+4)
- Lectures et manifestations de 27 à 34 (+7)
- Numérisation de 7 à 21 (+14)
- Production de 25 à 32 (+7)
- Coûts structurels variés de 15 à 23 (+8)

Si la catégorie liée aux manifestations publiques reste en tête, il convient de mentionner une augmentation notable dans les domaines liés à la numérisation, aux coûts structurels et à la production (qui, rappelons-le, comprend un large éventail d'activités). Les activités que l'on peut considérer comme purement « culturelles », tout en étant en lien avec les objectifs de soutien à l'édition, sont également des catégories importantes (seul le domaine « Recherche, lecture et gestion des manuscrits » marque un léger fléchissement).

04. Remarque finale

Les résultats de cette nouvelle enquête s'inscrivent dans la continuité de ceux de 2017. Si le soutien est considéré de manière positive par toutes les maisons d'édition bénéficiaires (voir § 03.1 et § 03.4), la hauteur des montants alloués reste une question sensible (§ 03.2), bien que la proportion entre budget global et nombre de maisons d'édition soutenues soit jugée appropriée (§ 03.3). Le principe du soutien à la structure, avec la liberté qu'il donne à l'éditeur de cibler le soutien là où il l'estime le plus utile, mais en demeurant dans le cadre fixé par la convention de prestations, recueille une adhésion quasi-unanime (§ 03.5).

S'agissant de l'utilisation des soutiens, il est réjouissant de constater que la majorité des maisons d'édition a pu développer – au moins partiellement – quelque chose de nouveau (§ 03.6) : c'est la confirmation de l'utilité réelle de cet outil de promotion. En regardant plus en détail, le domaine des « lectures, événements et autres possibilités de promotion ou de médiation » arrive en tête (mentionné par près de la moitié des bénéficiaires ayant participé à l'enquête), suivi des coûts de production (qui englobent un très large éventail d'activités, allant de la mise en page à l'impression). Arrivent légèrement derrière les autres domaines, parmi lesquels on notera le bon résultat du lectorat, en troisième position. Ici encore, les résultats montrent combien il est important de se concentrer sur les activités d'édition moins connues et moins visibles pour les lecteurs et le grand public mais qui n'en sont pas moins fondamentales pour la valeur culturelle de l'édition et son impact bénéfique sur l'ensemble de la culture de notre pays.